



Casser le bail de mon locataire

Par **tine123**, le **03/06/2008** à **20:36**

je loue un appartement,mais ma locataire si trouve tres rarement vivant la plus part du temps a la martinique 11 mois ,elle touche 'apl pour ce logement qui lui coute de sa poche 30euro part moi. je voudrais recuperai c'est appartement pour moi,car j'ai de tres petit revenu 600 euro,hors loyer .

j'ai 60 ans au chômage depuis 13 mois.

7 mois avant la fin du bail j'ai envoyer un recomander avec ar ,pourlui dire que je ne renouveler pas le bail

le courrier m'est revenu

j'ai recommencer une 2 ieme foi et la meme chose puis la date est passer

et la locataire impossible de la joindre

c'est une agence qui gere l'appartemnt .

pouvez vous me dire si je peu casser le bail en cours de bail ,car moi je suis obliger de quitter mon logement en fin d'annee mon proprietaire le reprend pour lui meme

merci